

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 10 août 2022

Délibération N° 39-2022

Objet : Vente bâtiment cadastré D53

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité, Madame le Maire, à signer la vente définitive du bâtiment cadastré D53 pour un montant de 15 000€ à l'Office Notarial de Maître DUPUIS-COUTURIER Maud, à Cosne d'Allier.

Délibération N° 40-2022

Objet : Demande de Subvention : Solidarité Départementale

Mme le Maire présente aux membres du conseil municipal, le projet de réalisation de travaux dans le hangar pour un montant de 10962,38€ HT correspondant au devis de l'entreprise VENNAT à Bourbon l'Archambault.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte le projet, sollicite l'aide Départementale au titre de la subvention : Solidarité Départementale.

ORIGINES DES AIDES PUBLIQUES	MONTANT DES TRAVAUX PRIS EN COMPTE	MONTANT DE LA SUBVENTION SOLLICITEE	%
Conseil Départemental	10 000 €	5 000 €	50
TOTAL AIDES		5 000 €	

Et mandate Mme le Maire pour déposer le dossier de demande de subvention : Solidarité Départementale.

Délibération N° 41-2022

Objet : Bail HADRA

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité, Mme le Maire a signé le bail pour la location d'une partie du hangar à l'Association HADRA.

QUESTIONS DIVERSES :

Mme le Maire informe le Conseil Municipal que la commune n'a pas été reconnue en état de catastrophe naturelle.

Mme le Maire informe le Conseil Municipal que le repas du CCAS aura lieu le **dimanche 16 octobre 2022**.

Mme le Maire informe le Conseil Municipal qu'elle a reçu deux lettres de remerciements : une du Centre LEON BERARD ainsi qu'une lettre de remerciements du Groupement des Parkinsoniens de l'Allier. Ce dernier, nous informe qu'il va bientôt cesser ses activités.

Mme le Maire expose au Conseil Municipal que la Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais, en charge du développement des sentiers de randonnée nous sollicite pour trouver un titre à 2 parcours de randonnée sur la commune de VIEURE.

Il a été proposé pour le parcours : VIEURE NORD le Titre : **Patrimoine et Nature** puis pour le parcours VIEURE SUD le Titre : **Bocage, Forêt, Nature.**